



mordu par un chien de catégorie non déclaré en mairie

Par isis24, le 15/07/2019 à 15:55

Bonjour,

J'ai été mordu à la main droite (fracture, 90 jours d'ITT) ainsi que mon border colley par un staffordshire américain non muselé sur la voie publique.

Je suis agricultrice éleveur mais aussi artisan (publicitaire) et propriétaire de gites.

J'ai porté plainte mais je ne sais toujours pas si la propriétaire du chien a une assurance spéciale pour son chien.

Comment puis-je connaître la catégorie du chien?

Merci pour vos réponses

C Bordes